



LE GOUVERNEMENT

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Justice

N°4154

Entrée le 26.06.2026

Chambre des Députés

Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 05.07.2026

Président de la Chambre des Députés

(s.) Claude Wiseler

Luxembourg, le 26.06.2026

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 26 juin 2026

Objet : Question parlementaire n° 4154 du 29 mai 2026 de Madame la Députée Paulette Lenert, de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo et de Madame la Députée Claire Delcourt concernant « Protection des enfants intersexes contre les interventions génitales irréversibles ».

Madame la Ministre,

En date du 29 mai 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice, de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au dimanche 5 juillet 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que *la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.*

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue